



**2 CV CLUB VAROIS**  
Courriel : [2cvclubvarois@gmail.com](mailto:2cvclubvarois@gmail.com)  
Président : Émile FIGHIERA Tel : 06 07 56 10 92  
Courrier Secrétariat : Andrée BRIAN  
333 Route de Cabasse 83340 FLASSANS sur Issole  
Courriel : [andreebrian@gmail.com](mailto:andreebrian@gmail.com) - Tel : 06 08 42 34 38

## CODE DE BONNE CONDUITE DES ELUS

### au Conseil d'Administration et au Bureau selon PV d'AG du 24/01/2026

Association loi 1901 inscrite au RNA sous le N° W832013091 - Siren : 988050498 - Siret : 98805049800019  
N° EORI : FR98805049800019 - TVA Intracommunautaire : FR92988050498

#### A. Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration

##### Le Président

Dirige les travaux du Conseil d'administration et assure le fonctionnement de l'association qu'il représente seul en justice.

Le Vice-Président (s'il y en a un) assiste le Président et assure le fonctionnement de l'association lors de l'absence de celui-ci.

##### Le Secrétaire

Est chargé de tout ce qui est correspondances, il rédige les procès-verbaux des diverses séances et assemblées générales, il envoie tous les documents au Service Public.

Le Secrétaire-Adjoint (s'il y en a un) assiste le secrétaire dans ses tâches.

##### Le Trésorier

Tient les comptes de l'association. Effectue les paiements et perçoit les recettes sous la surveillance et l'accord du Président.

Il établit le bilan et rend compte à l'assemblée générale qui statue sur la gestion.

Le Trésorier-Adjoint (s'il y en a un) assiste le trésorier dans ses tâches.

##### Le Webmaster

Est chargé de la création, du suivi et de la mise à jour du site de l'association sur Internet et autres.

#### B. Des administrateurs complètent le Conseil d'Administration.

Les fonctions des membres du conseil d'administration sont gratuites et bénévoles.

Pour être éligible au Conseil d'Administration, le membre devra avoir au moins douze mois d'ancienneté au sein du club et avoir effectué au moins cinq sorties dans l'année avant la date de l'assemblée générale et posséder la carte de l'année écoulée.

Le Conseil d'Administration planifie les sorties, les manifestations (Bourse ou Foire-Exposition), organise le repas de fin d'année, établit le bilan prévisionnel, prépare l'ordre du jour des Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires, et procède à l'élection de ses membres.

**Le Bureau est composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.**



# 2 CV CLUB VAROIS

Courriel : [2cvclubvarois@gmail.com](mailto:2cvclubvarois@gmail.com)

Président : Émile FIGHIERA Tel : 06 07 56 10 92

Courrier Secrétariat : Andrée BRIAN

333 Route de Cabasse 83340 FLASSANS sur Issole

Courriel : [andreebrian@gmail.com](mailto:andreebrian@gmail.com) - Tel : 06 08 42 34 38

## C. Dans la bonne conduite des élus des caractères sont impératifs :

### 1 - Honnêteté

Être juste et transparent tant en caractère qu'en comportement avec les membres et l'organisation. Ne pas voler ou abuser des fonds. N'avoir aucune activité frauduleuse.

Tout argent récolté doit être déposé en banque et dépensé conformément aux décisions prises en conseil.

Les actifs sont utilisés pour des objectifs organisationnels.

Donner des rapports convenables, ne pas manipuler ou dissimuler les choses pour des intérêts personnels.

Agir uniquement au profit du 2cv Club Varois, et ne pas utiliser sa position pour des avantages personnels.

### 2 - Loyauté

Être loyal envers le 2cv Club Varois et les membres qui l'ont élu. Agir dans l'intérêt du club et de ses membres.

S'assurer que son implication n'est pas conflictuelle avec une autre association à laquelle il appartient.

Ne pas faire de commérages à propos du 2cv Club Varois avec les membres ou d'autres associations. Ne pas faire d'allégations non fondées ni propager des rumeurs.

### 3 - Critique

Les élus doivent encourager leur propre critique. Une critique peut être positive, constructive.

Être ouvert à des points de vue différents et encourager l'expression de ces différences d'opinions.

Un élus insistera pour donner à un membre absent l'opportunité d'être présent. La critique devra être spécifique et faite en sa présence pour le droit de réponse.

### 4 - Discipline

Être auto-discipliné. Ne pas agir seul. Respecter les décisions prises. Discuter et décider conformément au 2cv Club Varois.

### 5 - Résoudre les différends

Résoudre amiablement les différends personnels entre les membres dans l'intérêt du 2cv Club Varois.

En cas de conflit être toujours guidé par ce qui est dans l'intérêt du 2cv Club Varois.

Éviter les cliques (ensemble de personnes de connivence formant un groupe contre l'autre).

Encourager les discussions ouvertes en vue de résoudre les différends au lieu de multiplier les problèmes.

## **Pour tous les élus : EXEMPLARITE - PRÉSENCE AUX MANIFESTATIONS -**

Emile FIGHIERA

Andrée BRIAN

Guy VAUTIER

Elyse DRAESE

Président

Secrétaire

Vice-Président

Trésorier